

Pour soutenir l'innovation en matière de protection de l'environnement, la Commission européenne a retenu 89 projets, qu'elle financera à hauteur de 71 millions d'euros.

---



Pour soutenir l'innovation en matière de protection de l'environnement, la Commission européenne a retenu 89 projets, qu'elle financera à hauteur de 71 millions d'euros.

La Commission a retenu 89 projets innovants sur les 534 qui lui ont été adressés dans le cadre du programme Life-Environnement 2005. Ils représentent un investissement total de 220 millions d'euros, dont 71 millions d'euros financés par l'Union européenne.

La gestion des déchets se taille la part du lion cette année avec 31 projets retenus et 27 millions d'euros alloués (soit 39% du montant total). Viennent ensuite la réduction des incidences des activités économiques sur l'environnement, la gestion durable des eaux souterraines et de surface, l'aménagement durable du territoire.

En ce qui concerne les nuisances sonores, un seul projet a été sélectionné. Il s'agit d'un projet néerlandais, portant sur le développement urbain durable et visant à réduire les nuisances dans les zones industrielles portuaires grâce à un système de cartographie et de gestion du bruit, combiné à un guide de bonnes pratiques, conformément à la directive 2002/49.

Depuis 1992, le programme LIFE a cofinancé quelque 2500 projets. Le programme arrivera à terme fin 2006. La Commission propose un nouveau programme intitulé « LIFE + » qui couvrirait la période 2007-2013 et serait doté d'un budget de 2,19 milliards d'euros. La proposition est actuellement examinée par le Conseil et le Parlement européen.